



ANCRAGE GUYANE

SERVICE ENTREPRISE INSERT'RECRUTE (S.E.I.R)

I. Présentation d'ANCRAGE GUYANE

L'Association Nouvelle pour la **CR**éation d'Activités **G**énératrices d'Economie en **GUYANE** « **ANCRAGE GUYANE** » est une association de loi 1901 créée en juin 2009.

Elle réunit des professionnels issus du domaine de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle.

Ces compétences, mises en commun dans le but de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés, inscrivent la structure dans une démarche qui vise à favoriser l'émergence d'activités dans les quartiers et communes du territoire en se basant sur les savoir-faire de la population, socle indispensable et fédérateur à la mise en place d'actions collectives génératrices d'économie sociale, durable, solidaire et éthique.

II. Présentation du Service Entreprise Insert'Recrute (S.E.I.R)

Nous avons répondu à l'appel à projet de la Fondation de France « MEDIATION VERS ET DANS L'EMPLOI » afin de proposer ce projet de service et ainsi intervenir plus précisément sur les relations entre les entreprises et le public que nous accompagnons pour développer la communication et les échanges entre eux. C'est dans ce cadre que nous avons décidé de créer le **Service Entreprise Insert'Recrute** (S.E.I.R), dédié à la relation et à l'accompagnement des entreprises qui souhaitent recruter principalement les publics éloignés de l'emploi. Il s'agit, pour nous, d'une expérimentation qui nous permettra d'utiliser tous les leviers favorisant un retour durable à l'emploi de nos publics.

PARRAINAGE : PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le Parrainage consiste à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de publics rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles.

I- Les Parrains

Bénévoles issus de tous horizons : chefs d'entreprise, cadres, salariés, retraités, élus, membres d'associations ...

Le Parrain, fait bénéficier le Filleul de sa propre expérience pour l'aider dans ses démarches d'insertion.

II- Les filleuls

Demandeurs d'emploi, volontaires, souhaitant améliorer leur connaissance du monde du travail.

Des Filleuls qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi en raison d'insuffisances de formation ou d'obstacles liés à leur origine sociale, ethnique, et/ou géographique.

III- Finalités

- ↪ Créer des conditions plus favorables pour une insertion stable dans l'emploi.
- ↪ Proposer une démarche complémentaire par rapport aux actions des structures.
- ↪ Permettre le développement de la connaissance du tissu socio-économique.
- ↪ Créer des liens intergénérationnels.

Le Parrain ne se substitue pas aux professionnels de l'emploi et de l'insertion mais il contribue à rendre plus efficaces leurs actions par la médiation entre le Filleul et le monde de l'entreprise.



Bâtiment G, LC 31 Mont Lucas
97300 CAYENNE

Tél. : 0594 38 79 33 / 0694 24 44 34 - Courriel : ancrageguyane@orange.fr



PROCEDURE

1^{ère} étape : ADHESION

- ☛ Présentation du dispositif par **ANCRAGE GUYANE**, échanges avec le futur Parrain/Marraine.
- ☛ Le parrain peut encadrer au maximum deux filleuls(es) durant une même période.
- ☛ Une fois la décision du Parrain confirmée, nous établissons une attestation d'engagement d'un an qui doit être signée par le Parrain/la Marraine.

2^{ème} étape : ACCOMPAGNEMENT

- ☛ Le choix du binôme est à l'initiative de la structure.
- ☛ Une première rencontre Parrain/Marraine, Filleul(e) organisée par **ANCRAGE GUYANE** permet de se connaître, de recueillir l'engagement de chacun et de fixer la fréquence des entretiens.
- ☛ Lors de la présentation des binômes, une attestation d'engagement de 6 mois sera signée conjointement par les trois parties (Parrain, Filleul, **ANCRAGE GUYANE**).
- ☛ Au moins 3 entretiens de face-à-face sur la période d'accompagnement doivent avoir lieu, qui peuvent être complétés par des entretiens de type informel (téléphone, SMS...).
- ☛ Le calendrier des entretiens formels sera précisé dans le livret de suivi du Filleul.
- ☛ Le Livret de suivi comportera les éléments suivants et devra être transmis par courriel après chaque contact avec le Filleul :
 - « Profil et attentes du filleul »
 - « Organisation des rencontres »
 - « Synthèse des entretiens »
 - « Fiche d'évaluation »

Ce Livret sera le lien entre Parrains/Marraines et ANCRAGE GUYANE.

3^{ème} étape : BILAN

- ☛ A la fin de la période de parrainage, une dernière rencontre parrain/marraine, filleul(e) et Accompagnateur(trice) d'**ANCRAGE GUYANE** sera mise en place par la structure afin de faire un bilan.

